

# « Nous devons résoudre les problèmes, pas cultiver les fronts. »

**INTERVIEW** L'Assemblée générale de la CSIAS a élu une nouvelle présidence le 23 mai dernier. Le conseiller national Christoph Eymann est le nouveau président de la CSIAS. Elisabeth Baume-Schneider a été élue vice-présidente. Tous deux souhaitent présenter des propositions concrètes pour contribuer à résoudre les problèmes, notamment dans le domaine de la formation.

**« ZESO » : M. Eymann, vous avez été élu nouveau président de la CSIAS par les membres de la CSIAS. Pourquoi avoir décidé d'assumer cette fonction ?**

**Christoph Eymann :** Je suis très heureux d'avoir été sollicité pour cette fonction. Même si la politique sociale n'est pas mon domaine de spécialisation, elle reste étroitement liée à la politique suisse en matière de formation, pour laquelle j'ai œuvré comme directeur de l'instruction publique pendant 16 ans à Bâle. Quiconque s'intéresse à la formation s'intéresse bien entendu aussi aux enfants moins privilégiés et se doit de leur donner les meilleures chances possibles. C'est une tâche centrale. Et la CSIAS fait également un travail important dans ce domaine, raison pour laquelle cette fonction m'enthousiasme.

**Mme Baume-Schneider, vous possédez une vaste expérience dans le domaine social, à la fois au niveau de la pratique, de la politique, de la recherche ou de la formation. Une évidence s'impose : la fonction de vice-présidente de la CSIAS vous sied à merveille !**

**Elisabeth Baume-Schneider :** J'ai également été ravie de la proposition, car j'estime qu'il est très important d'avoir une vision nationale en matière de politique sociale, de conception de l'aide sociale et de respect de la dignité des personnes en situation de détresse. Toutes les questions relatives à l'égalité des chances dans le domaine de la formation que j'estime centrale, tout comme le nouveau président de la CSIAS, sont intimement liées aux conditions cadres dans lesquelles vivent les familles défavorisées. Aujourd'hui, nous devons renforcer la défense de l'action sociale et la repositionner comme une valeur.

**Vous êtes tous deux issus de milieux plutôt privilégiés. Quelle relation personnelle entretenez-vous avec la pauvreté ?**

**Baume-Schneider :** Je m'engage dans plusieurs associations à titre privé, p.ex.

comme présidente de l'organisme « Au P'tit Plus » qui lutte contre le gaspillage alimentaire. Je m'occupe également de personnes en difficulté, notamment celles qui ne sont pas en mesure de payer leurs factures. En Suisse, on peut aisément vivre



Photos : Béatrice Devènes

sans entrer en contact avec les pauvres. En ce qui me concerne, je ne veux pas seulement rencontrer ces personnes, mais surtout les aider à améliorer leur situation.

**Eymann :** J'ai grandi dans le Petit-Bâle qui présente une grande mixité sociale. A l'âge de 6-7 ans, j'ai appris au cours de gymnastique que tout le monde n'était pas aussi privilégié que moi. Plus tard, en tant que directeur de l'Union des Arts et Métiers de Bâle, j'ai beaucoup appris lors des négociations collectives avec les syndicats. Par exemple que l'état de santé d'un ou-

vrier du bâtiment de 58 ans diverge totalement de celle d'un employé de bureau. Idem dans ma fonction de directeur de l'instruction publique, où je me suis aussi engagé en faveur des aides à la formation, essentielles pour améliorer les chances de formation des enfants moins privilégiés. Les occasions de contact avec la pauvreté n'ont en fait jamais cessé de se présenter.

**Vous représentez deux partis très différents. En tant que politicienne du PS, vous devriez en réalité défendre des**

**positions tout autres que celles d'un politicien du PLD. Craignez-vous ces différences ?**

**Eymann :** Je me sens très à l'aise au sein du PLD. J'y ai rencontré des patrons d'entreprise qui attachent une grande importance à une économie durable, pour lesquels les aspects écologiques et sociaux revêtent la même importance. Le PLD, que j'ai aussi activement contribué à façonner, se considère comme libéral et non comme libertaire. Je suis heureux de représenter un parti qui ne soutient pas les attaques →



#### CHRISTOPH EYMANN ET ELISABETH BAUME-SCHNEIDER

A l'âge de 68 ans, Christoph Eymann est avant tout un politicien bâlois spécialisé dans le commerce et la formation. Pendant 16 ans, il a été directeur de l'Union des Arts et Métiers de Bâle avant de prendre la direction de l'instruction publique du canton en 2001, fonction dans laquelle il a également présidé la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Il a été membre du Conseil national de 1991 à 2001, avant d'être réélu au Conseil national deux ans avant la fin de son mandat de directeur de l'instruction publique en 2015. A 68 ans, C. Eymann n'envisage pas de quitter le Conseil national et se présentera de nouveau à l'automne. A noter qu'il est le seul membre du PLD à siéger au Conseil national, puisque le Parti libéral-démocrate n'existe que dans le canton de Bâle-Ville. Il est membre du groupe RL. Outre son engagement politique dans le domaine de la formation, où C. Eymann s'engage fortement en faveur de l'égalité des chances, cet avocat défend en outre les thèmes liés à la protection de l'environnement. Il est également co-fondateur de SUN 21, un think tank consacré aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et des ressources et à un mode de vie suffisant dans la région de Bâle. En tant que coprésident de l'agence Solar, Eymann s'engage aussi pour un approvisionnement énergétique durable. Au Conseil national il se bat actuellement à l'aide d'une motion pour que le Conseil fédéral examine, dans le cadre de la coopération avec les cantons dans le domaine de l'éducation, la mise en œuvre nationale d'un soutien linguistique précoce avant l'école enfantine, avec l'aide de la Confédération.

Elisabeth Baume-Schneider est également une experte reconnue dans le domaine de la formation et de la politique sociale. Cette jurassienne de 55 ans a dirigé pendant douze ans le Département de l'instruction publique du canton du Jura. En tant que travailleuse sociale diplômée, elle dirige actuellement la Haute école de travail social et de la santé EESP à Lausanne. E. Baume-Schneider a travaillé de nombreuses années comme travailleuse sociale. Politicienne active dans le PS, issue d'une famille paysanne proche de l'UDC/PBD bernois, elle souhaite désormais s'engager dans la politique nationale. E. Baume-Schneider brigue un siège au conseil d'Etat du canton du Jura aux élections fédérales à l'automne 2019.

→ actuelles contre l'aide sociale dans certains cantons et communes.

**Baume-Schneider:** Je ne me fais aucun souci. Nous avons d'une part déjà collaboré en tant que directeur et directrice de l'instruction publique et, deuxièmement, je suis convaincue qu'il n'existe pas de bonnes ou mauvaises réponses aux questions politiques importantes. Je pense surtout qu'il est primordial de trouver un consensus par-delà les frontières des partis lorsqu'il s'agit de thèmes sociopolitiques, tels que la pauvreté et la dignité humaine. D'ailleurs, je viens d'une famille paysanne originellement proche de l'UDC/PBD bernois. Je pense que mes convictions sociales, qui m'ont amenée au PS, trouvent leur origine dans l'engagement chrétien de mes parents. L'époque est révolue où la gauche avait le monopole de la défense de la justice sociale et la droite celle des intérêts des entrepreneurs.

**Les normes en matière d'aide sociale, dont la responsabilité incombe à la CSIAS, font sans cesse l'objet d'attaques; après le vote à Berne, des projets visant à réduire l'aide sociale en dessous des normes CSIAS fixées par la CDAS sont en cours dans d'autres cantons. Comment la CSIAS doit-elle réagir à cette évolution ?**

**Eymann:** Au cours des dernières décennies, la CSIAS a fait un travail remarquable. Je ne veux donc certainement pas changer de cap à présent. Mais à l'avenir, je ferai tout mon possible pour que la voix de la CSIAS soit également entendue dans les camps qui considèrent que le social ne fait pas partie de leurs thèmes prioritaires et qui sont restés à ce jour fermés à de tels arguments. Dans un pays riche comme la Suisse, l'importance de connaître le traitement que nous réservons aux minorités, aux personnes qui, pour une raison ou une autre, ont été laissées pour compte, est indéniable. Il y a quelques années, la politique en matière de formation a connu la même situation que celle de l'aide sociale aujourd'hui. Certains cantons ont voulu rompre le concordat et marginaliser le français comme langue seconde. Cependant, l'électorat a rejeté cette initiative. Je suis convaincu que la voix du peuple exprime la sagesse dont nous avons besoin, notamment dans le domaine de la sécurité sociale.

«Oui, la Charte est importante. J'espère sincèrement qu'elle bénéficiera d'un soutien croissant.»



« Au cours des dernières décennies, la CSIAS a fait un travail remarquable. »

Je vois ma tâche non seulement comme défensive, mais surtout comme offensive. Il est essentiel de présenter des propositions concrètes pour aider à résoudre les problèmes. La CSIAS l'a déjà fait notamment avec le thème 55<sup>plus</sup>. Il a également fallu des années pour que la prise en charge extrafamiliale devienne une évidence. Au début, il n'y avait que quelques pionniers qui se sont battus pour l'accueil extrafamilial. Aujourd'hui, même l'organisation faîtière de l'économie suisse exige un engagement accru de l'Etat dans ce domaine. Nous devons nous défaire de cette attitude défensive et investiguer les possibilités en collaboration avec les milieux économiques. Je pense que nous pourrions surtout nous concentrer sur le thème de la formation continue. Si nous soumettons des propositions concrètes sur des thèmes pertinents, nous irons beaucoup plus loin qu'en cultivant les fronts habituels.

**Baume-Schneider:** Je partage le même avis. Mais il règne encore une grande ignorance dans le domaine de l'aide sociale. Nous devons donc expliquer de quoi il s'agit réellement : de personnes malades en attente d'une décision de l'AI, d'enfants et d'adolescents, de personnes dépourvues de formation et qui ont besoin de soutien pour acquérir les compétences de base nécessaires à la réinsertion professionnelle. Les médias parlent beaucoup d'abus et de cas extrêmes, mais ces cas individuels ne doivent pas entraîner une remise en question de l'ensemble du système. Les difficultés rencontrées par les personnes concernées pour accéder aux prestations auxquelles elles ont droit sont par exemple rarement évoquées. A noter que les conflits actuels existaient déjà à l'époque où j'occupais mon premier emploi de travailleuse sociale. J'aurais espéré que nous serions plus avancés aujourd'hui, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

**En collaboration avec d'autres associations, la CSIAS s'est efforcée de faire prendre conscience de l'importance d'un système d'aide sociale bien huilé pour l'ensemble de la société et a lancé à cet effet la Charte Aide Sociale Suisse. Pensez-vous que cette démarche soit correcte ?**

**Baume-Schneider:** Oui, la Charte est importante. J'espère sincèrement qu'elle bénéficiera d'un soutien croissant.



**N'avons-nous pas besoin d'une loi-cadre, comme l'exigent encore deux interventions parlementaires ?**

**Eymann :** Pour moi, les lois sont l'ultima ratio, si la responsabilité personnelle ne conduit pas au but, il faut une réglementation contraignante dictée par des lois. La Constitution est en fait assez claire. Il est également important de tenir compte du fédéralisme et de ses compétences. L'option d'une «loi fédérale» pour prévenir l'érosion de l'aide sociale doit néanmoins rester ouverte. Il conviendrait par ailleurs d'évaluer les chances potentielles d'édicter une telle loi.

**Baume-Schneider :** Une loi-cadre servirait de base à la mise en œuvre des valeurs énoncées dans le préambule de la Confédération, à savoir «la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres». Un dialogue de qualité est néanmoins nécessaire pour définir les tâches de la Confédération, des cantons et des communes.

**Monsieur Eymann, vous dites que vous voulez trouver des solutions avec les milieux économiques. L'économie devrait-elle assumer davantage la responsabilité de l'intégration des bénéficiaires de l'aide sociale ?**

**Eymann :** De nombreux patrons sont disposés à aller dans ce sens, même si les entreprises ne le crient souvent pas sur les toits. J'en ai fait l'expérience à maintes reprises, par exemple lorsque nous étions à la recherche d'emplois pour des toxicomanes. Bien sûr, toutes les sociétés ne sont pas en mesure de fournir de telles places de travail. Mais il va sans dire que même les membres les plus faibles de la société doivent pouvoir être intégrés dans un processus de travail. Une initiative de formation continue en collaboration avec l'économie, financée par des fonds fédéraux, pourrait à ce titre s'avérer utile.

**Therese Frösch, la coprésidente démissionnaire, a récemment déclaré à un journal que la nouvelle présidence aurait beaucoup accompli si elle parvenait à empêcher l'érosion du système d'aide sociale. Quel est votre objectif personnel en tant que président/vice-présidente ?**

**Eymann :** Ce qui me dérange énormément, c'est le terme « involontaire ». Si je me retrouve en face d'une personne qui est toxicomane et qui a donc besoin de l'aide sociale, je ne peux pas me contenter de dire : c'est de sa faute, elle n'aurait pas dû consommer de drogue. Pour moi, ce point

de vue est bien trop étrié. La personne concernée avait un cadre de vie. Elle vivait dans un système. Je ne dis pas que la faute revient au système, mais il a contribué à ce qu'elle tombe dans la dépendance. Vouloir établir ici une faute morale ou légale est absolument inutile. La catégorisation en fautif et non-fautif est malheureusement souvent de mise. Pour moi, il s'agit d'une notion clé dérangeante.

**Baume-Schneider :** Ce qui m'importe également, c'est la reconnaissance de la qualité du travail des travailleurs sociaux. Ils font également l'objet de nombreuses critiques. Ils sont accusés de soutenir des personnes qui n'y ont pas droit. Les travailleurs sociaux évoluent dans un domaine extrêmement complexe. D'une part, ils sont confrontés à des clients qui leur imposent des exigences, parfois associées à de l'agressivité. Ils doivent endurer de fortes pressions émotionnelles qui, souvent, se soldent par un « burn-out ». Nous observons un taux de fluctuation élevé du personnel au sein des services sociaux. J'estime donc qu'il est important de respecter ce travail et de veiller à une bonne formation. ■

Interview réalisée par  
**Ingrid Hess**